

Master Gestion des territoires et développement local

Objectifs

Le Master **Gestion des Territoires et Développement Local** proposé aujourd'hui est dans la continuité du DESS créé en 2000 sous l'intitulé « Ingénierie du développement des territoires en mutation ». Ce Master est constitué d'un seul parcours appelé **Management et Ingénierie du Développement des Territoires en Europe** avec deux spécialisations : **ingénierie territoriale et projet européen**.

L'objectif de ce Master est de former des développeurs territoriaux qui soient également des spécialistes du montage et de la gestion des projets européens. Cette double compétence est un vrai atout aujourd'hui d'un point de vue professionnel compte tenu des besoins et enjeux actuels des collectivités territoriales.

Il est notamment adossé sur le plan de la recherche à l'UMR Amure, à travers l'axe thématique « Socio-écosystèmes, territoires et stratégies d'aménagement » tout en s'appuyant également sur un important réseau de professionnels du développement territorial, qui prennent part de manière active à la formation.

De part son adossement aux deux équipes de recherche (UMR AMURE et Lablex) et à des partenariats privilégiés avec des collectivités et structures de développement local, la formation offre également la possibilité aux bons étudiants qui le souhaitent de poursuivre en doctorat (bourse ministère, régions, Cifre...).

La formation dispensée est centrée sur l'acquisition d'un ensemble de compétences permettant de satisfaire aux quatre grandes exigences des métiers du « Management et de l'ingénierie du Développement des territoires en Europe » :

- 1- Une capacité d'analyse du territoire ;
- 2- L'aptitude à mobiliser et à organiser la coopération des acteurs ;
- 3- La maîtrise technique de l'ingénierie de projet (projet d'investissement, montage et gestion de projet européen, projet territorial, diagnostic et prospective) dans une perspective de développement durable.
- 4- La maîtrise de la méthodologie de l'étude (cabinet d'étude, consulting, recherche).

Public cible

Pour le Master 1 : Accès de droit aux étudiants titulaires d'une licence de Sciences Économiques, Droit, AES, IPAG, IAE.

Possibilité d'accès sur dossier d'équivalence pour les étudiants titulaires d'une licence d'histoire, de géographie, de sociologie et de langue voire de licence professionnelle.

Master 2 : Accès soumis à une procédure sélective pour les titulaires d'un M1, les diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieur.

L'accès à cette formation est également possible pour des personnes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou ayant interrompu leurs études initiales depuis plus d'un an. Dès lors, il est possible de suivre une procédure pour obtenir le statut de stagiaire de la formation continue. Il est aussi possible d'accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES).

Compétences acquises

À l'issue de la formation, un étudiant diplômé doit maîtriser :

- **La conduite de diagnostic** : établir un état des lieux et une représentation du territoire ; développer une analyse AFMO et construction de scénarios.
- **L'ingénierie de projet territorial** : démarche prospective, charte territoriale, planification stratégique, veille et techniques d'évaluation pour le projet territorial ; évaluation financière et économique, management de projet, audit et impacts économique, social et environnemental pour le projet d'investissement.
- **L'ingénierie du montage, de la gestion et l'évaluation des projets européens** :

Maîtrise des cadres et règles programmatiques relatifs à la coopération territoriale européenne.

Maîtrise des outils et des étapes de la construction d'un projet de coopération européenne, y compris plan d'action et éléments budgétaires.

Maîtrise des concepts de projet, partenariat et coopération territoriale, des méthodes et outils du management par projets, des techniques et outils d'évaluation, du vocabulaire spécialisé en français et en anglais relatif aux projets de coopération européenne.

Appréhension des problèmes sociétaux et des spécificités des différents pays de l'UE.

- **La gouvernance territoriale** : savoir analyser les comportements et les systèmes des acteurs ; créer et animer des réseaux ; gérer les conflits, développer des capacités de médiation et d'arbitrage ; valoriser l'identité et rechercher la cohésion sociale.

- **Expertise de la dynamique territoriale des entreprises** : évaluer le potentiel d'une entreprise, d'une filière économique ; développer des Systèmes Productifs Locaux ; mesurer et gérer l'adéquation formation et emploi ; aider à la création et à la reprise d'entreprise.

- **Méthodologie de l'étude** : maîtrise de l'enquête (constitution et passation des questionnaires, collecte et traitement des données), des techniques quantitatives (statistiques, économétrie), des logiciels usuels (dont cartographie) ; gestion du temps et échéancier ; synthèse et présentation d'étude.

- **L'animation territoriale et la communication** : conduire une réunion, travailler en équipe et gérer la dynamique d'un groupe ; valoriser l'image territoriale ; créer et utiliser des outils d'animation, communiquer sur l'Europe, son fonctionnement, ses fondements juridiques, ses projets...

- **Le management des collectivités territoriales et gestion de grands équipements** : maîtrise des techniques de management de l'entreprise (comptabilité, ressource humaine finance, marketing,...) et des finances publiques locales.

- **Des compétences transversales** : faculté d'adaptation à des environnements changeants ; esprit de curiosité et de créativité ; sens des priorités et organisation du travail ; savoir rédiger une note de synthèse et maîtrise de la dissertation.

- **Compétences juridiques** : analyser l'impact du droit communautaire sur les règles juridiques applicables aux acteurs privés ou publics ; savoir lire un acte communautaire et identifier son effet principal ; identifier les acteurs concernés par les décisions communautaires au sein des collectivités françaises et européennes ; déterminer la loi ou règle applicable ainsi que le tribunal compétent à une situation européenne et/ou internationale.

Ajoutons que le Master privilégie une pédagogie active : réalisation de travaux en équipes, exposés, enquêtes, mises en situation professionnelle, entretiens avec les acteurs, étude de terrain collective, échanges et confrontation de méthodes d'analyse avec d'autres étudiants et professionnels notamment européens et Nord-américains (Québec), etc. .

Conditions d'accès

Bac +3 en Master 1 : accès par sélection sur dossier principalement pour des étudiants titulaires d'une licence de sciences économiques, droit, AES, IPAG, IAE, de géographie. Des étudiants motivés, ayant un réel projet professionnel en adéquation avec la formation, titulaires d'une licence d'histoire, de sociologie, de langue voire d'une licence professionnelle peuvent également déposer un dossier de candidature.

Bac +4 en Master 2 : Accès soumis à une procédure sélective (dossier et entretien) pour les titulaires d'un M1 ou d'un autre M2, les diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieur.

Recrutement sur dossier de candidature téléchargeable sur

- > candidatez en ligne sur le site UBO / Formations/ candidater- s'inscrire / candidater en ligne / plateforme e-candidat

<https://candidatures-etudiants.univ-brest.fr/ecandidat/#!accueilView>

L'accès à cette formation est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales depuis plus d'un an. Vous relevez alors du statut de stagiaire de la formation continue pour vos études.

Vous pouvez aussi accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES).

Candidater en Master 2 : [eCandidat](#)

> Dépôt des candidatures du 10 avril au 15 Mai 2025.

Poursuite d'études

Si, chaque année, il est possible pour un ou deux étudiants qui le souhaitent de postuler à l'issue du M2, afin de bénéficier d'un financement de thèse, cela n'est en général pas la préoccupation de la majeure partie des étudiants, qui visent une insertion professionnelle directe après leur Master 2.

Le Master possède un «groupe réseau des anciens» qui fait chaque année l'objet d'une actualisation. Les enquêtes régulières montrent que la bonne insertion de nos étudiants depuis l'ouverture de la formation en 2000, ne se dément pas ! Le master a délivré quelques 260 diplômes. Nos statistiques reposent sur une base de 93% de répondants aux enquêtes.

Il est ainsi possible de préciser les grands domaines d'insertion de nos étudiants : Notons tout d'abord que 85 % d'entre eux travaillent dans le secteur du développement territorial et se répartissent dans 5 grands secteurs :

- L'ensemble « Communes, Communautés de Communes, Pays, Conseil Départemental, Région, Etat » emploie près de 55 % des diplômés du Master.
- Le réseau des « Chambres Consulaires » représente quelque 10 %,
- Le secteur de l'emploi et de l'accompagnement à la création d'entreprise (Mission locale, Plie, Boutiques de gestion, Plateforme d'initiative locale, etc.) constitue 15% des débouchés.
- Le grand secteur, regroupant la gestion d'équipements et de structures, les associations, les agences liées au développement local et les cabinets de consultants, a recruté 12 % des anciens du Master.
- Enfin, les 8% travaillant dans le cadre de projets européens, bien que portant uniquement sur les 3 dernières années, apparaissent, en termes d'insertion professionnelle, prometteurs.

Soulignons que 12% de l'effectif ont le concours d'attaché territorial.

La dernière promotion pour laquelle nous bénéficions d'un recul est la promotion 2013-2014 (enquête à 12 mois) : cette enquête révèle que, 90% sont en emploi dans le secteur du développement territorial, 5 % en poursuite d'étude et 5% n'ayant pas répondu.

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est une des grandes forces du Master. Les secteurs d'activité sont nombreux et ne se limite pas à la fonction publique territoriale. Ainsi les étudiants s'insèrent notamment dans des secteurs suivants :

- le développement économique,
- les projets européens,
- l'économie sociale et solidaire,
- l'aménagement du territoire,
- le tourisme, le consulting,
- l'urbanisme et l'habitat,
- les études économiques,
- le développement durable,
- l'emploi et création d'entreprise,
- le management urbain et commercial,
- la gestion de grandes infrastructures, etc.

Paris les métiers exercés aujourd'hui par les anciens étudiants notons :

- Manager de centre-ville, Chef de projets Europe, Chargé de développement économique (CCI, CA, CD), Chargée de développement durable, Chargé de

mission à l'insertion et à l'emploi, Directeur de grandes infrastructures, animateur territorial, DGS de communauté de communes, Consultant, Directeur de pépinière d'entreprises, chargé d'étude socio-économique, animateur économie touristique, Responsable de l'observatoire économie et tourisme, Gestionnaire FEDER et animateur LEADER, Chargé de projet événementiel, animateur du Plan Local de Développement Economique, Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire, Chargée d'études pour l'Observatoire du patrimoine, Directeur de Pays touristique, Responsable Agenda 21 et Développement Durable, animateur de marque de territoire, Chargé de mission SCOT, Directeur de parc de Loisirs, Conseiller d'entreprise à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, etc.

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Formation accessible en : formation initiale, reprise d'études non financées, formation continue financée

Durée : 2 ans

Contacts

Responsable pédagogique

CHARLES Erwann (master GTDL et master 2)

Responsable Secrétariat pédagogique

UFR Droit- Master AES-DSMS / Master GTDL / Master GPLA/ Master Banque Monnaie Finance

scolarité-master2DEG@univ-brest.fr

Tel. secrétariat Master 02.98.01.80.70

Programme

Parcours Management et Ingénierie du Développement des Territoires en Europe

Dernière mise à jour le 13 mars 2025